



Bourgvallées
vivre naturellement



NEWS

janvier
2017

infos

n° 2

Édito



Valléennes et Valléens,

L'année 2016 a été celle du lancement de Bourgvallées :

**interconnaissance des élus et des salariés, organisation
des services, poursuite des dossiers engagés
par les communes historiques...**

Avec la disparition de la communauté de communes de Canisy, 2017 va voir le retour de compétences dans la commune : voirie, cabinet médical, logements, médiathèque... sans connaître pour le moment le montant des allocations de compensation qui devront nous être versées par la communauté d'agglomération de Saint-Lô. Même si nos finances sont solides, l'élaboration de notre budget 2017 va donc se faire avec quelques inconnues.

Le Conseil Départemental vient de mettre en place un nouveau dispositif d'aide aux collectivités dont **le contrat de pôle de services** auquel Bourgvallées est éligible. D'une durée de 4 ans, ce contrat doit répondre à un projet global de renforcement de l'attractivité et du rôle de centralité de notre commune. Diverses thématiques pourront être financées : services et équipements, offre commerciale et artisanale, revitalisation

des bourgs en matière d'habitat, mobilités douces... Nous allons, au premier semestre 2017, nous attacher à élaborer le contenu des projets que nous aurons dans ce cadre à conduire dans les quatre années à venir. Les conseils communaux des communes historiques ont déjà été amenés à faire des propositions.

Dans les semaines à venir, nous espérons installer un exploitant dans la toute neuve boulangerie-pâtisserie - multi-services de Saint-Romphaire. Nous engageons également la rénovation d'une maison à des fins de location à La Mancellière-sur-Vire, et nous espérons pour fin 2017 ou début 2018, l'installation d'un médecin à Saint-Samson-de-Bonfossé.

Il y a du grain à moudre, mais aussi du pain sur la planche...

Henri-Paul TRESSEL
Maire



Commission travaux Boulangerie, pâtisserie, multi-services

Suite à l'étude de marché réalisée en 2013 par la Chambre de Métiers de l'Artisanat de la Manche en partenariat avec le Groupement des Boulangers-Pâtisseries de la Manche et de l'Orne et la cessation d'activité du boulanger de Saint-Romphaire au 30 Septembre 2014, les conseillers municipaux, par délibération en date du 2 Septembre 2014, ont décidé à l'unanimité le lancement du projet d'un commerce boulangerie pâtisserie multi-services.

Pour réaliser cette implantation, la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 1772 m² situé face à la salle polyvalente et au groupe scolaire. Début 2016 la commune nouvelle de Bourgvallées a repris le projet initié par Saint-Romphaire.

Le bâtiment de 280 m² est réalisé par l'architecte Mokrane Alouane. Cette construction comprend une partie laboratoire avec chambres froides pour la fabrication du pain et de la pâtisserie plus le stockage des marchandises ; l'autre partie est dédiée à la vente du pain, de la pâtisserie avec une zone sandwicherie à l'épicerie et aux journaux. Un parking avec stationnement permet un accès facile.

Le montant de l'investissement pour le bâtiment avec chambres froides s'élève à 421 000 € H.T financé par des subventions de l'Europe, de la Région, du Département (dans le cadre du contrat de territoire) et un fonds de concours de la Communauté de Communes de Canisy, le solde par emprunt.

En parallèle, des travaux de sécurisation ont été effectués sur la RD 28, ainsi que l'aménagement de parkings afin d'accéder aux écoles.

Ce bâtiment de qualité permettra de travailler dans des conditions optimales. Nous comptons sur le savoir faire du gérant pour le rendre accueillant envers les clients que nous espérons nombreux.

Au dernier moment, le boulanger pressenti pour la location s'est rétracté. **Nous mettons tout en œuvre pour trouver un gérant afin que l'ouverture de cette boulangerie pâtisserie multi-services se concrétise au plus vite.**



Nos représentants à Saint-Lô Agglo

4 élus auront en charge de représenter les habitants de Bourgvallées au sein de Saint-Lô Agglo :

Serge DESVAGES :
- Syndicat Manche Numérique
- Commission Environnement et Patrimoine Bâti
- Suppléant Syndicat Mixte du Point Fort

Monique DESHAYES :
- Commission Enfance Jeunesse
- Administration du collège de Canisy
- Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance.

Claude JAVALET :
- 15^{ème} vice-président de Saint-Lô Agglo en charge de la collecte et de la valorisation des déchets
- Président commission Environnement et Patrimoine Bâti
- Titulaire Syndicat Mixte du Point Fort
- Titulaire commission Services Publics Locaux
- Commission Locale d'évaluation des charges transférées

Claude MAISONNEUVE :
- Comité local de l'eau potable
- Syndicat départemental de l'eau
- Commission Environnement et Patrimoine Bâti
- Commission Locale d'évaluation des charges transférées
- Suppléant commission Services Publics Locaux



L'accessibilité à Bourgvallées...

Dans le cadre de l'obligation de mise en accessibilité des établissements recevant du public avant le 1er janvier 2015, qui découle de la loi du 11 février 2005 et de ses textes d'application, la commune de Bourgvallées a fait l'objet de diagnostics et de travaux.

Afin d'assurer une accessibilité répondant à tous les types et toutes les situations de handicap, des travaux ont été effectués au niveau des bâtiments de Bourgvallées pour un montant de 35 522,76 € TTC.

Mairie - Gourfaleur



Cimetière - Gourfaleur



Mairie
Saint-Samson-de-Bonfossé



Eglise
Saint-Samson-de-Bonfossé



Ecole
Saint-Samson-de-Bonfossé



Mairie
Saint-Romphaire



Ecole - Saint-Romphaire



Eglise - La Mancellière-sur-Vire

SOULLES

**LE MESNIL
-HERMAN**



**Enquête
PUBLIQUE**

Les communes du Mesnil-Herman et de Soulles souhaitent rejoindre la commune nouvelle de Bourgvallées. Mais l'absence de continuité géographique les en exclut. Celle-ci a été cassée par le refus de Saint-Martin-de-Bonfossé d'intégrer Bourgvallées. Pour y parvenir, Le Mesnil-Herman a demandé à la préfecture une modification de ses limites territoriales.

Plusieurs pistes ont été évoquées, mais la plus plausible serait de se diriger vers Moyon-Villages avec un éventuel échange de terrains.

La procédure de modification des limites territoriales est une solution très complexe et très longue. Elle demandera, en premier lieu, une enquête publique organisée par les services de la Préfecture et devra ensuite être validée par le Conseil d'Etat...

Le nouveau conseil municipal de Bourgvallées soutient la démarche du Mesnil-Herman et de Soulles.



de-Bonfossé



Professionnels
de Santé
de Saint-Samson-
de-Bonfossé

Cabinet médical
> MOVING PEOPLE

Suite au départ du précédent médecin, le cabinet médical de Saint-Samson-de-Bonfossé n'a plus de médecin généraliste depuis plus d'un an.

Les patients ont du mal à trouver un nouveau praticien, notamment les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion. De plus, l'activité de la pharmacie et des professionnels paramédicaux risque d'être impactés à long terme.

Dernièrement, le conseil municipal a fait appel à un cabinet de recrutement spécialisé en recrutement international dans le domaine des soins de santé pour les hôpitaux, les maisons de repos et de soins et le secteur pharmaceutique.

C'est le cabinet MOVING PEOPLE qui a été retenu pour le recrutement d'un nouveau médecin généraliste. Le coût de la prestation s'élèvera à 19 900 € TTC.

Moving People sélectionne le personnel médical et para-médical en provenance de l'étranger, puis assure l'intégration et l'installation des médecins en France. **Les compétences professionnelles des médecins recrutés sont vérifiées par un médecin, et ils sont formés à la langue française.**

Moving People assure une installation sur le long terme, puisqu'ils garantissent l'installation à leurs frais d'un nouveau médecin si le premier devait quitter la commune dans les 24 mois de son installation.

Suite à l'intervention d'un des représentants du cabinet lors de la séance du 17 octobre dernier, le conseil municipal a eu une présentation complète de la proposition faite par Moving People concernant l'aide à l'installation d'un nouveau médecin au cabinet médical de Saint-Samson-de-Bonfossé.

Conscient de l'intérêt et de l'urgence pour notre commune nouvelle de recruter un médecin très rapidement, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de s'engager avec ce cabinet de recrutement.

Remise des cartes aux jeunes électeurs

Une remise officielle de carte d'électeur aura lieu le samedi 18 mars à 11 heures à la salle des fêtes de Saint-Romphaire.

A cette occasion, 31 jeunes de Bourgvallées (3 de Gourfaleur, 1 de La Mancellière-sur-Vire, 14 de Saint-Romphaire et 13 de Saint-Samson-de-Bonfossé) recevront des mains de plusieurs doyens des communes historiques, leur **carte d'électeur**.

Ils pourront donc voter pour les élections **PRESIDENTIELLES** les 23 avril et 7 mai et pour les **LEGISLATIVES** (députés) les 11 et 18 juin.



« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

Festivités

Date	Thème	Lieu	Organisation
17 mars	- Concours de belote	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 ^e âge et retraités
25 mars	- Soirée années 80	Saint-Romphaire	Comité des Fêtes
7 mai	- Commémorations 1945 - Cérémonie cantonale	Saint-Samson-de-Bonfossé	Anciens combattants
8 mai	- Tournoi de football - Jeunes	Canisy	FC 3 Rivières
19 mai	- Concours de belote	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 ^e âge et retraités
27 mai	- Tournoi de football - Séniors	Saint-Samson-de-Bonfossé	FC 3 Rivières
6 juin	- Sortie Ste-Mère-Eglise et Val de Saïre	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 ^e âge et retraités
10 et 11 juin	- Week-end animation	Saint-Samson-de-Bonfossé	La Samsonnaise
17 juin	- Apéro concert	La Mancellière-sur-Vire	Comité des Fêtes
21 juin	- Fête de la musique	Saint-Samson-de-Bonfossé	Comité des Fêtes
23 juin	- Moules-Frites	Saint-Samson-de-Bonfossé	APE
24 juin	- Randonnée au château de Versailles	Versailles	La Samsonnaise
24 juin	- Moules-Frites	Gourfaleur	Comité des Fêtes
25 juin	- Repas spectacle	La Mancellière-sur-Vire	Comité des Fêtes
30 juin	- Concours de belote	Saint-Samson-de-Bonfossé	Club 3 ^e âge et retraités



La mairie de Saint-Samson-de-Bonfossé

est ouverte au public les lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. L'ensemble des démarches administratives peuvent y être effectuées par tous les habitants de Bourgvallées.

Les permanences habituelles restent organisées dans les communes déléguées :

- **Gourfaleur** : le lundi de 13h30 à 15h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00
- **La Mancellière-sur-Vire** : le mardi de 17h00 à 19h00 et le vendredi de 10h30 à 12h30
- **Saint-Romphaire** : le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00

OUVERTURES MAIRIES



Restez connectés
rejoignez-nous sur Facebook

www.facebook.com/Bourgvallées Commune Nouvelle

Villes et Villages
Fleuris